

TABLEAU DES EFFECTIFS NON PERMANENTS DU CCAS D'EYSINES

FILIERE	CATEGORIE	GRADE	EMPLOI	SERVICE	POSTE OUVERT	
					TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
ADMINISTRATIF	A	Attaché	Chargé de coopération CTG (Convention Territoriale Globale) (art. L332-23-1°)	Pôle petite enfance	1	0
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	Assistant petite enfance (art. L332-23-1°)	Pôle petite enfance	1	0
APPRENTIS	-	Apprenti	Auxiliaire de puériculture (art. L6221-1 du CT)	Pôle petite enfance	1	0
		Apprenti	Assistant de service social (art. L6221-1 du CT)	Pôle social	1	0
		Apprenti	Assistant service sanitaire et social (art. L6221-1 du CT)	Pôle social	1	0
ASSISTANT MATERNEL	-	Assitants Materenls	Assistants maternels (art. 333-14 du CGFP)	Accueil Familial	27	0
EFFECTIFS NON-PERMANENTS					32	0